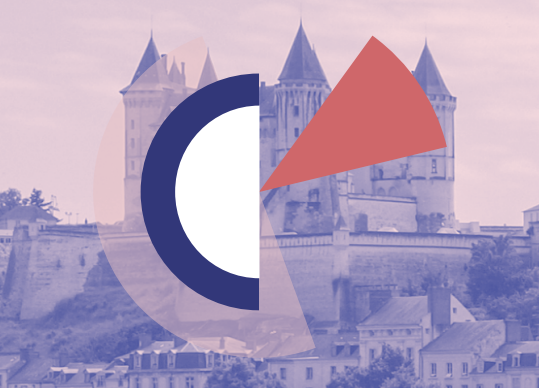


La présence de touristes génère 72 000 emplois

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 156 • Avril 2026



En 2022, la présence des touristes génère 72 400 emplois dans les Pays de la Loire. Cela représente 5,2 % de l'emploi marchand, une part inférieure à la moyenne nationale. L'emploi touristique régional suit les saisons, avec deux fois plus d'emplois en juillet qu'en janvier. L'hébergement et la restauration, secteurs emblématiques du tourisme, concentrent moins d'un tiers de ces emplois, au profit d'autres activités comme le commerce ou les loisirs. Dans la région, les emplois touristiques se concentrent surtout dans les grandes agglomérations et sur le littoral. Entre 2019 et 2022, ils progressent de 8 %, portés notamment par les activités immobilières et le secteur du patrimoine et de la culture. L'emploi touristique régional se distingue par une forte présence de femmes et de jeunes salariés.

En partenariat avec :



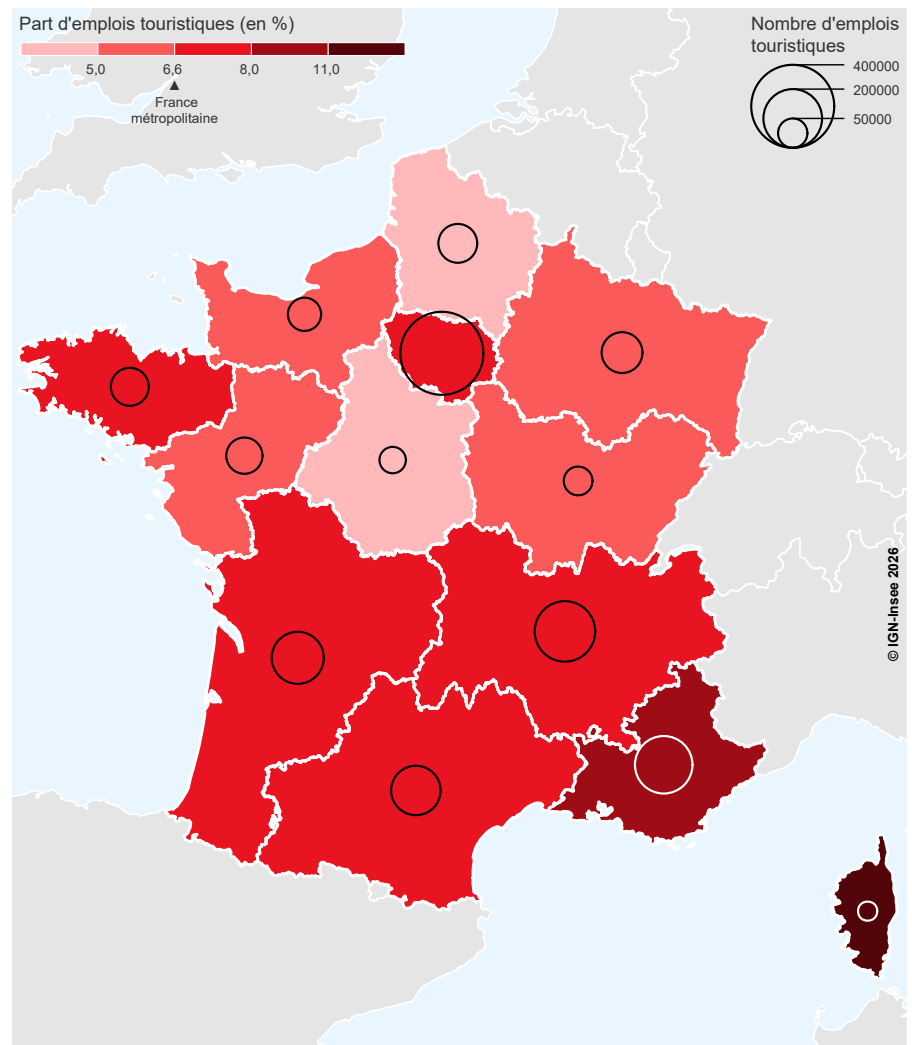
Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Observatoire régional du tourisme (ORT), Solutions&co et l'Insee.

Région de tourisme diversifié, les Pays de la Loire accueillent chaque année plusieurs millions de visiteurs, attirés notamment par le littoral, la vallée de la Loire et ses grands sites de loisirs. En 2025, les **hébergements touristiques marchands** enregistrent 25 millions de nuitées. La région se classe ainsi au 7^e rang des destinations touristiques de France métropolitaine. Au-delà des nuitées passées dans les hébergements touristiques, les visiteurs participent à la vie locale et soutiennent le tissu économique régional durant leur séjour. Leur présence génère une activité accrue dans de nombreux secteurs tels que le commerce de proximité, la restauration, les activités de loisirs, la culture, ou encore l'artisanat, et se traduit directement en emplois sur le territoire.

Dans les Pays de la Loire, 5,2 % des emplois liés à la présence des touristes

En 2022, la présence des touristes dans les Pays de la Loire génère 72 400 emplois, salariés ou non, appelés emplois touristiques ► **méthode**. Ces derniers représentent 5,2 % de l'emploi marchand, un poids plus faible qu'en France métropolitaine (6,6 %) ► **figure 1**.

► 1. Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi marchand par région en France métropolitaine en 2022



Lecture : En 2022, les Pays de la Loire comptent 72 400 emplois touristiques. Ils représentent 5,2 % de l'emploi marchand total.

Champ : Emplois salariés et non-salariés du secteur marchand.

Source : Insee, base tous salariés 2022, base non-salariés 2022.

En effet, la structure économique très diversifiée des Pays de la Loire est marquée par une forte présence de l'industrie, de la construction et de l'intérim. Ces secteurs augmentent fortement l'emploi marchand total et réduisent ainsi mécaniquement la place relative du tourisme. Par ailleurs, l'offre touristique ligérienne est largement orientée vers les campings, avec 54 % des nuitées de la région, part la plus élevée de France métropolitaine. Or, ce mode d'hébergement mobilise moins de personnel que l'hôtellerie pour un même volume d'activité, ce qui contribue à réduire l'emploi touristique. Les Pays de la Loire comptent ainsi 2,9 emplois touristiques pour 1 000 nuitées, contre 4,8 en Île-de-France ou 4,3 dans le Grand Est, régions à forte dominante hôtelière ► **figure 2**.

La Vendée détient le record national du nombre de campings : l'emploi généré par la présence de touristes, rapporté au nombre de nuitées, y est donc faible (1,6 emplois touristiques pour 1 000 nuitées). Cependant, sa capacité d'accueil (proche d'un lit touristique pour un habitant) ► **pour en savoir plus** et sa fréquentation (43 % des nuitées régionales) sont telles que l'emploi touristique pèse davantage dans ce département (8,0 %). L'emploi touristique pèse moins dans les autres départements ligériens : 4,9 % en Loire-Atlantique, 4,4 % dans le Maine-et-Loire, 4,1 % dans la Sarthe et 3,4 % en Mayenne. En volume, la Loire-Atlantique demeure toutefois le premier département de la région, avec 29 300 emplois touristiques.

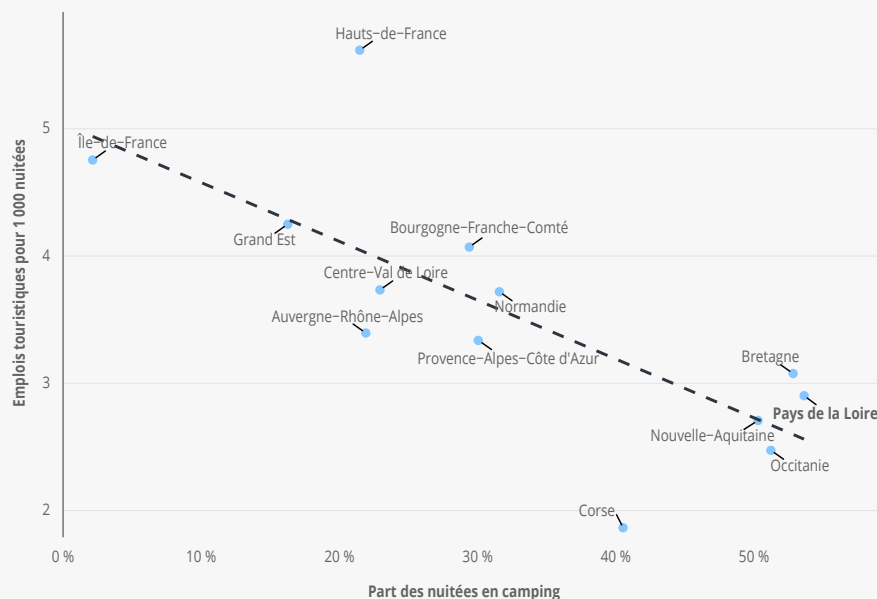
Deux fois plus d'emplois touristiques en juillet qu'en janvier

L'emploi touristique varie en fonction des saisons et de la présence des touristes ► **figure 3**. Dans les Pays de la Loire, il atteint 7,2 % de l'emploi marchand en juillet, avec 101 700 emplois, niveau 2,1 fois plus élevé qu'en janvier. Cette saisonnalité est plus marquée qu'au niveau national (1,7), mais proche de celles des autres régions du littoral atlantique. Elle est particulièrement forte dans les zones d'emploi littorales de la région, où l'activité repose essentiellement sur le tourisme estival et où une grande partie des hébergements, notamment les campings, ferment en basse saison. À l'inverse, l'emploi touristique varie beaucoup moins au cours de l'année dans les grandes agglomérations, comme la zone d'emploi de Nantes (1,7), où le tourisme d'affaires et culturel assure une activité plus régulière.

Moins d'un tiers des emplois touristiques dans l'hébergement ou la restauration

Souvent associés au tourisme, l'hébergement en hôtel ou camping et la restauration ne concentrent pourtant que 30 % des emplois

► 2. Nombre d'emplois touristiques générés par milliers de nuitées en fonction de la part de nuitées en camping

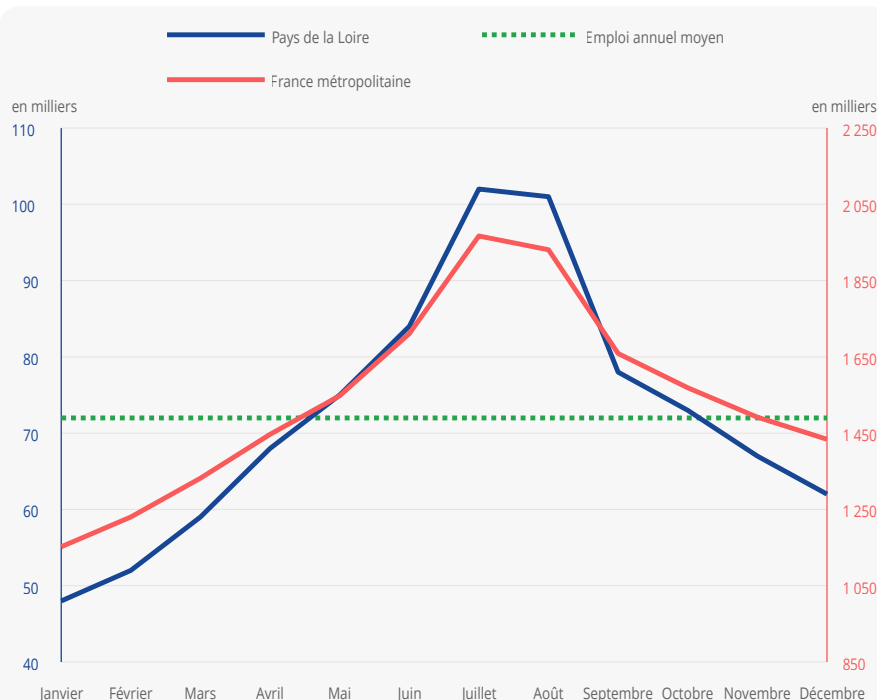


Lecture : En 2022 dans les Pays de la Loire, les campings concentrent 54 % des nuitées dans les hébergements touristiques marchands. La région compte 2,9 emplois touristiques pour 1 000 nuitées.

Champ : Emplois salariés et non-salariés du secteur marchand ; fréquentation marchande hors plateformes de locations saisonnières entre particuliers.

Source : Insee, base tous salariés 2022, base non-salariés 2022 ; enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme.

► 3. Emplois touristiques selon le mois, au cours de l'année 2022



Note : Afin de comparer les évolutions de l'emploi touristique dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine, les niveaux moyens de l'emploi régional et de l'emploi national figurent en regard sur les deux échelles. L'étendue des échelles correspond à des variations identiques en pourcentage.

Lecture : En juillet, les Pays de la Loire comptent 101 700 emplois touristiques contre 1 966 600 en France métropolitaine. Les Pays de la Loire comptent 72 400 emplois touristiques en moyenne sur l'ensemble de l'année (1 539 300 en France métropolitaine).

Source : Insee, base tous salariés 2022, base non-salariés 2022.

touristiques ligériens. Ces secteurs sont moins présents qu'en France métropolitaine (36 %), en particulier dans la restauration (13 % de l'emploi touristique régional, contre 18 % au niveau national) ► **figure 4**.

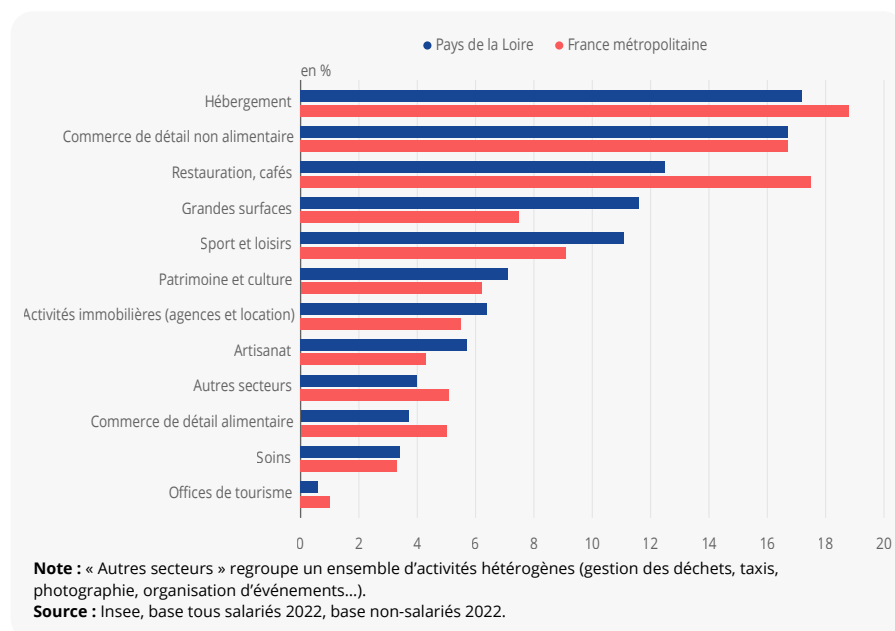
L'impact économique d'un séjour touristique ne se limite toutefois pas à ces deux secteurs. Les visiteurs consomment de nombreux biens et services du quotidien mobilisant plus de 150 activités, réparties en 12 grands secteurs.

Parmi les principaux bénéficiaires, le commerce de détail non alimentaire (habillement, équipements du foyer, bricolage, marchés...) représente 17 % des emplois touristiques régionaux, soit autant que l'hébergement. Les grandes surfaces occupent également une place importante, avec 12 % de l'emploi touristique, soit 4 points de plus qu'en France métropolitaine. Le poids plus important des grandes surfaces et la moindre présence de la restauration sont communes à d'autres régions littorales, comme la Bretagne ou la Normandie. De plus, le secteur des sports et loisirs est particulièrement développé dans les Pays de la Loire, en lien avec une offre abondante de parcs à thèmes ou animaliers : parc du Puy du Fou (1^{er} lieu de visite de la région avec 3 millions de visiteurs pour l'année 2025), zoos, Terra Botanica, etc. Le secteur représente ainsi 11 % des emplois touristiques régionaux, soit 2 points de plus qu'en France métropolitaine. D'autres secteurs sont davantage présents : le patrimoine et la culture (notamment autour d'équipements comme les Machines de l'île à Nantes), les activités immobilières (agences et location de logements), et l'artisanat (principalement boulangerie, pâtisserie, charcuterie).

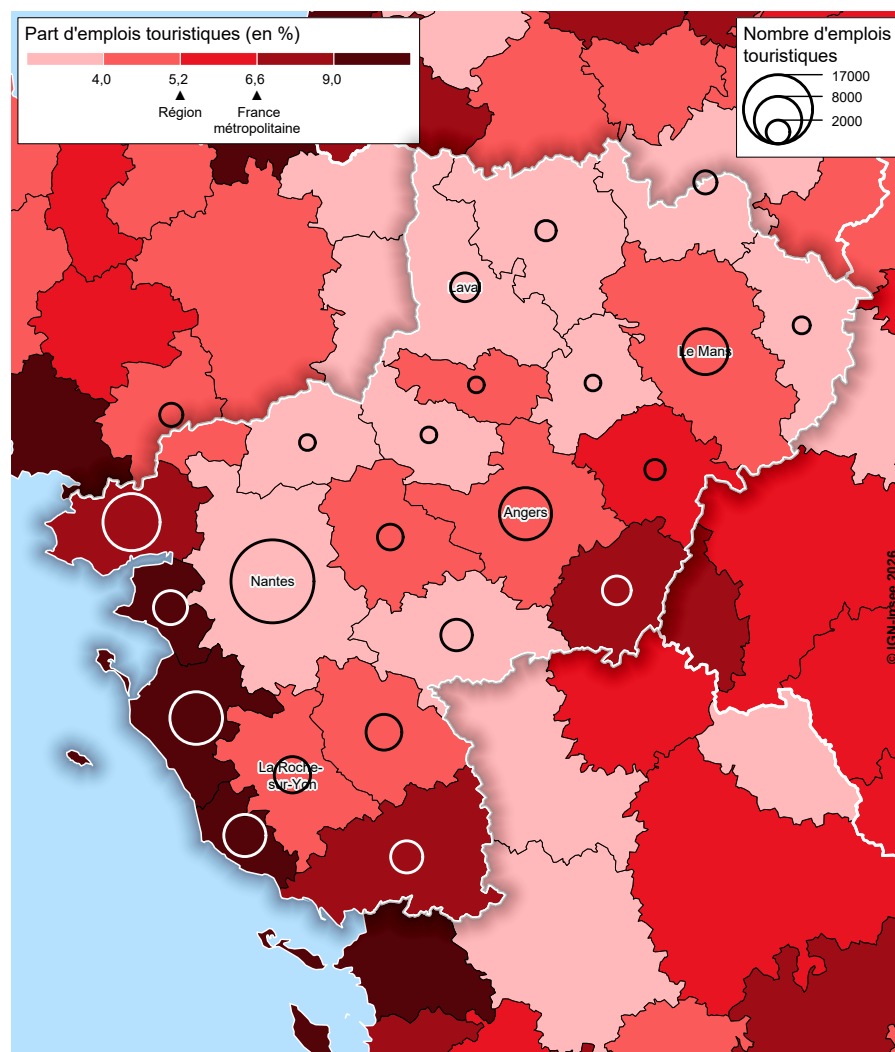
L'emploi touristique concentré dans les grandes zones urbaines et sur le littoral

Avec 28 300 emplois touristiques, les zones d'emploi de Nantes, Angers et Le Mans concentrent 38 % des emplois touristiques des zones d'emploi de la région ► **figure 5**. Le tourisme, notamment d'affaires et de courts séjours, y est présent tout au long de l'année mais pèse relativement peu dans l'emploi marchand (4,0 %). Cette situation s'explique par la forte diversification du tissu économique local. Avec leurs nombreux musées, cinémas, salles de spectacle et monuments historiques, 58 % des emplois touristiques du patrimoine et de la culture de la région sont localisés dans ces trois zones d'emplois. De plus, les cinq zones d'emploi littorales comptent 24 300 emplois touristiques. Malgré un volume d'emploi plus faible que dans les grandes zones urbaines, le tourisme y pèse davantage dans l'emploi marchand (10,8 %). Contrairement aux grandes agglomérations, le tourisme du littoral est principalement un tourisme de loisirs, qui mobilise davantage d'emplois dans l'hébergement et la restauration. Ainsi, les zones d'emploi littorales concentrent près de la moitié des emplois touristiques régionaux de ces deux secteurs. Néanmoins, la forte présence des campings et une activité très concentrée sur la période estivale y réduisent l'impact de la fréquentation touristique sur l'emploi. Ainsi, la zone d'emploi des Sables-d'Olonne compte quatre fois moins d'emplois touristiques que celle de Nantes, avec une fréquentation similaire. De la même façon, la zone d'emploi de Challans compte autant d'emplois touristiques que celle d'Angers, pour un volume de nuitées touristiques cinq fois supérieur.

► 4. Répartition des emplois touristiques par secteur d'activité pour les Pays de la Loire et la France métropolitaine en 2022



► 5. Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi marchand par zone d'emploi en 2022



Lecture : En 2022, la zone d'emploi de Nantes compte 16 660 emplois touristiques. Ils représentent 3,8 % de l'emploi marchand total.

Champ : Emplois salariés et non-salariés du secteur marchand.

Source : Insee, base tous salariés 2022, base non-salariés 2022.

Enfin, 21 900 emplois touristiques se répartissent dans les quinze autres zones d'emploi, dont Alençon et Redon qui débordent du périmètre régional. Dans ces territoires, ils représentent 4,2 % de l'emploi marchand. L'emploi touristique pèse davantage dans certaines zones comme Saumur. Son patrimoine (Abbaye royale de Fontevraud, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco) et le développement de l'oénotourisme (nombreuses caves labellisées « caves touristiques ») contribuent à un poids élevé du tourisme dans l'emploi local. D'autres zones, comme Les Herbiers-Montaigu, concentrent un volume important d'emplois touristiques, lié notamment à la présence du Puy du Fou, sans pour autant que leur économie ait une forte spécialisation touristique.

En 2022, 5 500 emplois touristiques de plus qu'avant la crise sanitaire

Entre 2019 et 2022, l'emploi touristique progresse de 8 % dans les Pays de la Loire, soit 5 500 emplois de plus qu'avant la crise

sanitaire. Cette hausse est légèrement inférieure à celle observée en France métropolitaine (+9 %), alors même que la fréquentation touristique augmente davantage dans la région. Dans les Pays de la Loire, les emplois touristiques dans les activités immobilières sont en forte hausse (+32 %), nettement plus marquée qu'au niveau national (+21 %). En particulier, la gestion et la location saisonnière de meublés touristiques bénéficie de l'essor des plateformes numériques, telles que Airbnb ou Abritel. Le secteur du patrimoine et de la culture contribue également à cette dynamique, avec une hausse de 26 % (contre +22 % en France métropolitaine). Avec 1 100 emplois supplémentaires chacun, ces deux secteurs sont ceux qui contribuent le plus à la hausse de l'emploi touristique régional. L'emploi touristique progresse également dans les sports et loisirs et les grandes surfaces, et, plus modérément, dans la restauration et l'hébergement. En revanche, il recule dans le commerce de détail non alimentaire ainsi que dans les offices de tourisme.

Plus de femmes et de jeunes parmi les salariés

Dans les Pays de la Loire comme au niveau national, quatre emplois touristiques sur cinq sont salariés. Parmi ces salariés, les femmes sont plus présentes dans la région (56 %, contre 52 % en France métropolitaine), tout comme les jeunes de moins de 25 ans (22 % contre 18 %). La part des jeunes atteint 32 % en août, portée par les emplois saisonniers, notamment dans la restauration.

Parmi les non-salariés, les femmes sont en revanche minoritaires (46 %), même si cette tendance est moins marquée qu'au niveau national (43 %). Les moins de 25 ans sont très peu présents : ils ne représentent que 3 % des non-salariés, comme en moyenne nationale. ●

Arnaud Fizzala, Yohann Rivillon (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Encadré 1 - En 2025, l'emploi touristique dépasserait son niveau de 2022

Les évolutions récentes de l'emploi touristique tel que défini dans cette étude ne peuvent pas être mesurées précisément. Entre 2022 et 2025, l'emploi salarié dans l'hébergement-restauration, qui représente un emploi salarié touristique sur trois, progresse de 6 %, deux fois moins vite qu'entre 2019 et 2022. Par ailleurs, la fréquentation touristique suit la même tendance. Ainsi, en 2025, l'emploi touristique dépasserait son niveau de 2022, mais progresserait moins vite qu'entre 2019 et 2022.

► Encadré 2 - Emplois touristiques et emplois saisonniers : deux concepts différents

Un emploi touristique dépend de la présence de visiteurs sur un territoire. Il peut être saisonnier ou permanent, par exemple dans les hôtels ouverts toute l'année ou dans certains sites culturels. À l'inverse, un emploi saisonnier correspond à un poste occupé temporairement dans l'année en raison d'un surcroît d'activité, sans être nécessairement lié au tourisme (agriculture, restauration estivale liée à la clientèle locale, etc.). En 2022, d'après les variations d'emploi au fil de l'année, le nombre d'emplois salariés saisonniers relevant d'une activité en lien avec le tourisme est estimé à 58 200 (hébergement-restauration, commerce, arts et loisirs) ► [pour en savoir plus](#).

► Méthode

L'**emploi touristique** fait référence à l'emploi directement généré par la présence de touristes sur un territoire. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques (hébergements, offices de tourisme, etc.) sont comptés comme touristiques. Pour les activités partiellement touristiques (cafés, restaurants, commerces, etc.), l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents. Les 4 700 emplois salariés, dits « en amont » de l'activité touristique, qui concernent principalement le transport des touristes, ainsi que la préparation de séjours via les agences de voyage ou les sites de réservation, ne sont donc pas comptabilisés comme emplois touristiques régionaux, car ils ne sont pas rattachés au lieu de villégiature.

► Définitions

Les **hébergements touristiques marchands** comprennent les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse).

► Sources

Les données sur l'emploi salarié touristique sont issues de la **base tous salariés 2022**, élaborée à partir des déclarations sociales nominatives (DSN) que les entreprises adressent à l'administration. Le nombre d'emplois est entendu au sens du nombre de « postes », un poste correspondant à un contrat de travail dans un établissement.

Les données sur l'emploi non-salarié sont issues de la **base non-salariés 2022**.

Les données sur la fréquentation touristique sont issues de l'**enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques**, réalisée par l'Insee.

► Pour en savoir plus

- Manceau C. *et al.*, « Le dynamisme des campings relance la saison touristique », Insee Analyses Pays de la Loire n° 155, février 2026.
- Manceau C., « Tourisme – Une population susceptible de doubler en haute-saison touristique », in « La Vendée : des défis à relever pour maintenir son dynamisme », Insee Dossier Pays de la Loire n° 15, juillet 2025.
- Fizzala A., Hamzaoui L., « Les emplois saisonniers en lien avec le tourisme sont centrés sur le littoral », Insee Analyses Pays de la Loire n° 118, octobre 2023.

